

Jour sombre pour le système public de santé et des services sociaux au Québec

Saint-Lin-Laurentides, le 1^{er} décembre 2024 - La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) partage ses vives inquiétudes face à l'entrée en fonction officielle de la nouvelle société d'État, Santé Québec.

À compter du 1^{er} décembre, cette instance devient responsable de gérer les activités du réseau public de la santé et des services sociaux sous l'égide de Mme Geneviève Biron, alors que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en déterminera les orientations. Rappelons que l'entrée en poste de Mme Biron en mai dernier a été vivement critiquée, notamment en raison de ses liens étroits avec l'industrie privée de la santé, de sa méconnaissance du réseau public et les enjeux qui en découlent, ainsi que de son manque d'expérience en matière de gestion d'une telle mégastructure.

La mise en place de Santé Québec entraîne la fusion d'une trentaine d'établissements du réseau public, qui devient ainsi le plus gros employeur du Canada avec ses 350 000 personnes salariées. Cette nouvelle structure engendrera inévitablement un changement de culture organisationnelle dont il est difficile à ce moment-ci d'en évaluer les impacts. Cependant, il va de soi que plus les structures sont imposantes et centralisées, plus la gestion est hiérarchisée et entraîne un risque de déshumanisation éloignée de la réalité du terrain.

De surcroît, la réforme Dubé ouvre grand la porte à la privatisation et à la marchandisation de la santé et des services sociaux. Le ministre de la Santé affirme que l'ouverture au privé est la solution aux problèmes d'accessibilité alors que l'on sait qu'il est en bonne partie à l'origine de ces difficultés. Le gouvernement Legault choisit consciemment d'orchestrer un système où l'État subventionne des compagnies privées pour qu'elles dispensent des soins alors que celles-ci coûtent plus cher, privent le réseau public de main-d'œuvre, contribuent à l'effritement des services publics et entravent l'accès gratuit et universel aux soins.

Dans le cadre de cette réforme, les organismes communautaires autonomes sont aussi vus comme une partie prenante du réseau de la santé et des services sociaux alors qu'ils sont des entités autonomes. Leur sous-financement chronique et l'accroissement notoire des demandes d'aide auxquelles ils font face fragilisent déjà le mouvement communautaire depuis plusieurs années. Dans le contexte d'une société d'État, l'instrumentalisation des organismes communautaires risque de s'accroître et de se cristalliser, les rendant ainsi plus vulnérables aux velléités du gouvernement.

Alors que le salaire des gestionnaires de Santé Québec a récemment été augmenté de 10% dans un contexte d'équilibre budgétaire imposé, où le déficit à résorber en santé pourrait atteindre 1,5 milliard de dollars, la CTROC appréhende l'impact sur les services publics, les programmes sociaux et les organismes communautaires.

Rappelons que les besoins exprimés par plus de 3 000 organismes communautaires intervenant en santé et services sociaux s'élèvent à 830 M\$ en financement à la mission globale en 2024-2025.

Quels sont les engagements que l'État est prêt à prendre afin de préserver l'autonomie et les pratiques du mouvement communautaire autonome en santé et services sociaux ?

- 30 -

Renseignements : info@ctroc.org

Vincent Lagacé, 514-562-3349

Agent de communication, CTROC

À propos :

La CTROC réunit 14 regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC) et représente plus de 3 000 organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres, et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et les organismes communautaires autonomes.

Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC)

info@ctroc.org

www.ctroc.org

514-562-3349

875, rue Paul-Émile Borduas, Saint-Lin-Laurentides, Québec, J5M 2S5